

Questions et réponses

Renouvellement de l'inscription à la FDA pour les installations alimentaires

La loi Food Safety Modernization Act (FSMA) de la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis est entrée en vigueur en 2011 afin de permettre à la FDA de mieux protéger la santé publique en renforçant le système alimentaire.

Dans le but d'améliorer la capacité de l'agence à réagir rapidement et efficacement aux situations d'urgence touchant la sécurité des aliments, la FSMA exige que toutes les entreprises domestiques et étrangères qui fabriquent, traitent, emballent ou entreposent des produits alimentaires pour une consommation humaine ou animale aux États-Unis soient enregistrées auprès de la FDA. Cette loi requiert aussi le renouvellement de l'inscription des installations alimentaires tous les deux ans.

Si vous fabriquez, traitez, emballez ou entreposez des produits alimentaires pour une consommation humaine ou animale aux États-Unis, vous devez vous familiariser avec les détails les plus importants de la loi Food Safety Modernization Act. Pour vous aider, nous avons dressé une liste des questions fréquemment posées.

1. Qui doit s'inscrire ou renouveler son inscription?

Les propriétaires, exploitants ou agents responsables d'une installation domestique ou étrangère qui fabrique, traite, emballe ou entrepose des produits alimentaires pour une consommation humaine ou animale aux États-Unis doivent s'enregistrer auprès de la FDA, à moins que l'installation en question soit exemptée en vertu du règlement 21 CFR 1.226. Si vous êtes le propriétaire, l'exploitant ou l'agent responsable d'une telle installation, vous pouvez autoriser une autre personne à inscrire votre installation en votre nom.

2. Comment dois-je mettre à jour l'inscription de mon installation alimentaire pour me conformer à la FSMA?

Le renouvellement bisannuel de l'inscription des installations alimentaires s'effectue en ligne à l'adresse <http://www.fda.gov/Food/GuidanceRegulation/FoodFacilityRegistration/default.htm>.

Une fois connecté aux systèmes d'industrie de la FDA, choisissez « Food Facility Registration » dans la liste de systèmes. À partir du menu principal de la page d'accueil du module d'inscription, choisissez « Biennial Registration Renewal ». Après avoir passé en revue vos informations et apporté les mises à jour nécessaires, choisissez « Submit Biennial Registration Renewal ».

3. J'exploite une ferme; dois-je m'enregistrer auprès de la FDA?

Non. Actuellement, les fermes, les restaurants, les établissements de vente de produits alimentaires au détail et les navires de pêche qui ne font aucun traitement n'ont pas l'obligation de s'inscrire ou de renouveler leur inscription à la FDA.

4. Quand dois-je renouveler l'inscription de mon installation alimentaire?

La loi FSMA stipule que les installations alimentaires doivent renouveler leur inscription entre le 1er octobre et le 31 décembre de chaque année paire.

5. Comment dois-je soumettre mon inscription?

Votre inscription peut être soumise par voie électronique ou papier. Pour soumettre en ligne, il suffit de vous connecter ici : <http://www.fda.gov/Food/GuidanceRegulation/FoodFacilityRegistration/default.htm>.

Pour une soumission papier, vous devez remplir le formulaire FDA 3537.

6. Quel genre de renseignements dois-je fournir lors de l'inscription ou du renouvellement?

L'inscription nécessite ce qui suit :

1. L'adresse courriel de la personne à contacter ou, s'il s'agit d'une installation à l'étranger, l'adresse courriel de l'agent américain responsable.
2. Les catégories de produits alimentaires (tel que déterminé par la FDA) pour tous les produits alimentaires fabriqués, traités, emballés ou entreposés dans l'installation.
3. L'assurance que la FDA sera autorisée à inspecter l'installation au moment et de la manière que lui permet la loi FD&C.

7. Ai-je besoin d'un agent aux États-Unis?

Toutes les installations alimentaires en dehors des États-Unis doivent avoir un agent aux États-Unis qui servira de représentant des communications en sol américain.

Livingston offre un service d'agence américaine pour les importateurs étrangers. Ce service payant exige une entente spéciale sur les termes de paiement. Si vous souhaitez recourir au service d'agence américaine de Livingston, veuillez envoyer un courriel à LIIPGA@livingstonintl.com pour obtenir plus de renseignements.

8. La FDA peut-elle suspendre l'inscription d'une installation alimentaire?

Oui, la FDA a le pouvoir de suspendre l'inscription d'une installation alimentaire enregistrée.

9. Sous quelles conditions la FDA peut-elle suspendre l'inscription d'une installation alimentaire?

Si elle détermine raisonnablement que les produits alimentaires fabriqués, traités, emballés, reçus ou entreposés par une installation enregistrée peuvent avoir un effet nocif grave sur la santé ou causer des morts humaines ou animales, la FDA peut suspendre son inscription.

L'inscription d'une installation alimentaire peut également être suspendue si :

- Il est raisonnablement probable que l'installation ait créé, causé ou contribué à de graves conséquences sur la santé ou entraîné la mort d'humains ou d'animaux.
- L'installation a emballé, reçu ou entreposé des produits alimentaires en sachant ou en étant censée savoir qu'il pourrait raisonnablement y avoir des conséquences graves sur la santé ou la vie d'humains ou d'animaux.

10. Quel impact la suspension d'une inscription a-t-elle sur une installation alimentaire?

Si une installation voit son inscription suspendue, elle ne pourra plus exporter ni importer des produits alimentaires aux États-Unis.

11. Qu'arrive-t-il si je ne renouvelle pas mon inscription à temps?

Si vous ne la renouvelez pas, votre inscription sera annulée et vous devrez vous inscrire à nouveau afin de pouvoir exporter ou importer des produits alimentaires aux États-Unis.

Besoin de plus d'information au sujet du processus de renouvellement de l'inscription?

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les exigences de la FDA en ce qui concerne le renouvellement de l'inscription des installations alimentaires ou pour en apprendre davantage sur nos services d'agents aux États-Unis, envoyez-nous un courriel à LIIPGA@livingstonintl.com.

Apprenez-en davantage sur Livingston. Consultez le site www.livingstonintl.com